

Le Cercle Chapel veut marier business et culture

André Van Hecke (Cercle de Wallonie) et Bernard de Launoit (Chapelle musicale Reine Elisabeth) ouvriront le 17 septembre prochain le Cercle Chapel. Situé dans le cadre verdoyant de la nouvelle aile de la Chapelle musicale à Waterloo, à deux pas du ring, il entend se différencier des nombreux autres cercles d'affaires en mariant mondes culturel et économique. Objectif visé: un millier de membres.

© TIM DIRVEN

LIRE EN PAGES 2 ET 17



PIERRE LORITÉ

Le Cercle Chapel veut marier business et culture

LE RÉSUMÉ

Un nouveau cercle d'affaires, le **Cercle Chapel**, ouvrira ses portes le 17 septembre.

Situé dans l'écrin verdoyant de la Chapelle musicale Reine Élisabeth à Waterloo, il espère attirer un public légèrement différent que les cercles d'affaires traditionnels.

Objectif pour la première année : **500 membres**.

André Van Hecke et Bernard de Launoit lancent le Cercle Chapel, à Waterloo. En mariant business et culture, ils espèrent attirer un millier de membres.

JEAN-FRANÇOIS SACRÉ

C'est le mariage de l'eau et du feu. Bernard de Launoit, président exécutif de la Chapelle musicale Reine Élisabeth, homme de culture plutôt qu'affaires, et André Van Hecke, patron du Cercle de Wallonie, entrepreneur et expansif, lancent le Cercle Chapel. Il sera inauguré le 17 septembre.

Situé dans le cadre verdoyant de la nouvelle aile de la Chapelle musicale à Waterloo, ce nouveau cercle d'affaires entend marier le monde des affaires et de la culture. C'est ce qui le distinguera des nombreux cercles lancés ces dix dernières années: les antennes du Cercle de Wallonie, le Cercle du Lac, le B19...

Le concept est plutôt inédit. D'un côté, la Chapelle musicale qui, grâce à un partenariat public-privé (20%-80%), bénéficie à deux pas du ring et d'un écrin unique, en bordure de la forêt de Soignes. De l'autre, la société Exôzt d'André Van Hecke, qui exploite les trois antennes du Cercle de Wallonie (Namur, Liège et Belœil).

Pourquoi marier les deux? «Car comme le secteur du luxe l'a bien compris, les entreprises doivent ajouter des valeurs culturelles à leurs produits et services afin de se différencier, c'est la démarche dans laquelle s'inscrit le cercle», répond André Van Hecke. «La création d'un cercle d'affaires sur le site de la Chapelle musicale est une étape supplémentaire dans le travail de restructuration de nos activités, ajoute Bernard de Launoit. Nous voulons en faire un hub culturel réunissant artistes et monde économique.»

Derrière les mots, il y a aussi une réalité plus terre à terre. La Chapelle



En bénéficiant des infrastructures de la Chapelle musicale Reine Élisabeth, le Cercle Chapel inaugure un concept inédit. © TIM DIRVEN

get annuel tourne autour de 2,5 millions d'euros. Sa nouvelle aile a nécessité un investissement de plus de 10 millions et, d'ici 5 ans, Bernard de Launoit ambitionne de rénover le bâtiment originel, œuvre moderniste construite en 1939 par l'architecte Yvan Renchon. Budget estimé: 3 à 5 millions d'euros. La nouvelle infrastructure - studios de répétition pour musiciens en résidence, salle de concerts, foyers, restaurant... - se doit donc d'être valorisée.

Concerts privés

Le Chapel accueillera les activités classiques d'un cercle: déjeuners-conférences, tables à thèmes, débats, restaurant, formations... Mais à cela s'ajoutera un volet culturel propre aux lieux. «On peut imaginer beaucoup de choses comme des événements de membres organisés autour de la musique avec des concerts privés», indique Bernard de Launoit. «C'est important car dans la vie d'un cercle, les activités privées organisées par ses membres représentent 50% du flux», ajoute André Van Hecke.

Concrètement, l'ASBL Cercle Chapel est détenue à 50% par Exôzt et à 50% par la SA de la Chapelle musicale, laquelle assure ses développements immobiliers et commerciaux (l'artistique étant géré par une ASBL). Exôzt assurera l'exploitation du cercle. L'ASBL encaissera 100% des cotisations et reversera la moitié à Exôzt, l'autre moitié à la SA de la Chapelle. Ces cotisations représenteront 30% des revenus du cercle. Les

«Nous voulons développer un hub culturel réunissant artiste et monde économique»

BERNARD DE LAUNOIT
PRÉSIDENT EXÉCUTIF DE LA CHAPPELLE MUSICALE REINE ÉLISABETH

qui anime les activités et organise les événements privés des membres. Un comité stratégique encadrera le cercle. On y trouve des personnalités du business (Johan Beerlandt, Luc Bertrand, Rik Vandenberghe, Dominique Leroy, Bernard Delvaux, Stéphane Sertang, Michèle Sioen...), de la culture (Paul Dujardin, Bernard Focroulle, Peter de Caluwe...), et des médias (Philippe Delusinne Jean-Paul Philippot...).

Le Chapel table sur 500 membres en année 1 et un millier à terme. À noter que les membres du Cercle de Wallonie bénéficieront d'une réduction de cotisation de 50%. Vu sa spécificité, le Chapel devrait attirer un public légèrement différent d'un cercle d'affaires traditionnel. 50% devraient venir de l'entreprise, 30% de la culture et 20% du politique.

LES PRINCIPAUX CERCLES D'AFFAIRES

	Année de création	Nombre de membres	Cotisation annuelle
Cercle de Lorraine Bruxelles	1998	1.900	1.500€
Cercle de Wallonie Namur, Liège, Belœil	2004	Namur 650 Liège 650 Belœil 350 1.650	1.090€
De Warande Bruxelles	1988	1.583	1.000€
Cercle du Lac Louvain-la-Neuve	2005	900	1.022€
B19 Country Club Uccle	2013	700	600€
Cercle Chapel Waterloo	2015	500 à 1.000*	950€